



BUDGET GENERAL

Note de présentation

COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 2021

BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 2022

Table des matières

I. LE CONTEXTE DE LA PREPARATION BUDGETAIRE.....	3
II. Le CYCLE BUDGETAIRE ET LE VOTE DES DOCUMENTS BUDGETAIRES.....	4
A. RAPPEL DU CYCLE BUDGETAIRE.....	4
B. COMPTE DE GESTION 2021.....	5
C. COMPTE ADMINISTRATIF 2021.....	7
D. AFFECTATION DES RESULTATS 2021.....	11
E. BUDGET PRIMITIF 2022.....	12
a) Présentation synthétique du BP 2022 par section.....	12
b) Présentation détaillée par chapitre et par section du BP 2022.....	14
SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	14
Les recettes de fonctionnement.....	15
Les dépenses de fonctionnement.....	17
SECTION D'INVESTISSEMENT.....	21
Les dépenses d'investissement.....	21
Les recettes d'investissement.....	26

I. LE CONTEXTE DE LA PREPARATION BUDGETAIRE

Pour les collectivités, les conséquences financières réelles de la crise sanitaire sont encore présentes dans les comptes de 2021. D'une part, parce que la crise n'est pas finie, d'autre part, parce que les effets indirects ou à retardement comme le coût des approvisionnements pour les chantiers et l'allongement des délais de livraison sont encore mal connus. A cette situation, viennent maintenant s'ajouter les conséquences économiques de la guerre en Ukraine avec, en tout premier lieu, l'envolée des prix de l'énergie.

L'exercice 2021 l'a confirmé, la ville dans un tel contexte perd des ressources : services à la population, subventions liées à la fréquentation des équipements, etc.

Au moment de l'élaboration du budget primitif 2022 et des arbitrages nécessaires à la construction des grands équilibres budgétaires, la ville n'avait pas reçu la notification de ses bases fiscales prévisionnelles mais également les informations sur l'ensemble des dotations de l'Etat (DGF, DSU, DNP), habituellement disponibles courant février.

En conséquence, plus de la moitié des ressources de fonctionnement (fiscalité et dotations) a été estimée avec le risque sous-jacent des marges d'erreur dans l'évaluation. Dans ces conditions, l'élaboration du budget pour 2022 a été réalisée avec la plus grande prudence, en intégrant néanmoins les hausses de dépenses annoncées à ce jour dans le secteur énergétique.

Les dernières mesures fiscales décidées par le gouvernement (suppression de la taxe d'habitation, baisse des impôts de production) ont entamé une nouvelle fois l'autonomie financière des collectivités déjà fortement réduite par des années de recentralisation des ressources. Le flou qui entoure la réforme fiscale « à venir » et l'expérience des réformes précédentes ne facilitent pas les exercices de prospective financière auxquels sont enjointes les collectivités. L'annonce récente de la revalorisation du point d'indice des rémunérations, à quelques jours de l'élection présidentielle, renforce les inquiétudes légitimes des élus locaux face à des décisions qui leur sont régulièrement imposées.

Par ailleurs, les lois de finances successives sont régulièrement revenues sur les compensations promises aux collectivités de compenser à l'euro près les pertes subies.

C'est donc dans ce contexte particulièrement incertain que le budget a été bâti, avec la volonté de maintenir une offre de services de qualité aux Nocéens afin de répondre de la meilleure manière à leurs besoins et de poursuivre un programme d'investissement conséquent.

Enfin, il est fortement à craindre que les collectivités soient très vite associées au futur redressement des finances publiques comme ce fut le cas lors des dernières crises.

Une nouvelle fois, et conformément à son engagement, la municipalité a fait le choix de ne pas utiliser le levier fiscal. Les taux de taxes foncières resteront donc stables pour la 16^{ème} année consécutive.

II. Le CYCLE BUDGETAIRE ET LE VOTE DES DOCUMENTS BUDGETAIRES

A. RAPPEL DU CYCLE BUDGETAIRE

Dans sa séance du 16 février 2022, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2022, sur la base d'un rapport établi en application des dispositions de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ce débat obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants précède le vote du budget primitif dans un délai maximum de deux mois.

Comme en 2021, la ville de NEUILLY-PLAISANCE a fait le choix de soumettre au vote de l'assemblée lors de la même séance, pour le budget général :

- Le compte de gestion 2021
- Le compte administratif 2021
- L'affectation des résultats de l'année 2021
- Le budget primitif 2022

Ces quatre délibérations seront complétées par le vote des taux des impôts locaux.

La présente note synthétique, rédigée en application des dispositions de l'article L.2313-1, traitera donc de l'ensemble de ces documents budgétaires.

B. COMPTE DE GESTION 2021

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093034

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NOISY-LE-GRAND

ETABLISSEMENT : NEUILLY-PLAISANCE VILLE

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

09100 - NEUILLY-PLAISANCE VILLE

Exercice 2021

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total (En milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	1 916,50	Dotations	2 140,02
Terrains	9 129,44	Fonds Globalisés	19 720,56
Constructions	53 361,55	Réserves	60 694,10
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	21 785,67	Différences sur réalisations d'immobilisations	3 512,30
Immobilisations corporelles en cours	9 008,45	Report à nouveau	6 971,38
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	3 999,96	Résultat de l'exercice	3 492,43
Autres immobilisations corporelles	4 125,99	Subventions transférables	88,07
Total immobilisations corporelles (nettes)	101 411,05	Subventions non transférables	6 483,30
Immobilisations financières	2 149,44	Droits de l'affectant, du concédant, de l'afferment et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	105 476,99	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	103 102,14
Créances	471,77	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	10 534,39
Disponibilités	6 447,98	Fournisseurs (2)	529,93
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	-2 258,44
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 919,76	Total dettes à court terme	-1 728,51
Comptes de régularisations	-57,65	TOTAL DETTES	8 805,88
		Comptes de régularisations	431,08
TOTAL ACTIF	112 339,10	TOTAL PASSIF	112 339,10

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2022

Résultats budgétaires de l'exercice

09100 - NEUILLY-PLAISANCE VILLE

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	15 358 252,74	35 103 199,08	50 461 451,82
Titres de recette émis (b)	8 811 820,13	29 966 363,70	38 778 183,83
Réductions de titres (c)		858 896,83	858 896,83
Recettes nettes (d = b - c)	8 811 820,13	29 107 466,87	37 919 287,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	15 358 252,74	35 103 199,08	50 461 451,82
Mandats émis (f)	10 607 692,23	26 011 636,88	36 619 329,11
Annulations de mandats (g)	87 993,28	396 595,26	484 588,54
Depenses nettes (h = f - g)	10 519 698,95	25 615 041,62	36 134 740,57
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		3 492 425,25	1 784 546,43
(h - d) Déficit	1 707 878,82		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

09100 - NEUILLY-PLAISANCE VILLE

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	-474 675,04		-1 707 878,82		-2 182 553,86
Fonctionnement	10 547 997,82	3 576 622,74	3 492 425,25		10 463 800,33
TOTAL I	10 073 322,78	3 576 622,74	1 784 546,43		8 281 246,47
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	10 073 322,78	3 576 622,74	1 784 546,43		8 281 246,47

Le compte de gestion 2021 fait apparaître un résultat de l'exercice 2021 de **8 281 246,47 euros**, se décomposant en :
un excédent de la section de fonctionnement de **10 463 800,33 euros**
un déficit de la section d'investissement de **- 2 182 553,86 euros**

C. COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Section de Fonctionnement *Présentation générale du compte administratif*

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 067 456.08	4 469 864.17	411 001.36		2 186 590.55
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 961 843.00	16 941 090.04			1 020 752.96
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	894 000.00	801 534.97			92 465.03
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 074 700.00	1 705 044.62	3 754.00		365 901.38
Total des dépenses de gestion courante		27 997 999.08	23 917 533.80	414 755.36		3 665 709.92
66	CHARGES FINANCIERES	500 000.00	398 704.30			101 295.70
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	170 000.00	49 161.50			120 838.50
022	DEPENSES IMPREVUES	2 100 000.00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		30 767 999.08	24 365 399.60	414 755.36		5 987 844.12
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 500 000.00				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	826 000.00	834 886.66			-8 886.66
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 326 000.00	834 886.66			3 491 113.34
TOTAL		35 093 999.08	25 200 286.26	414 755.36		9 478 957.46
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	105 000.00		101 000.00	101 000.00	101 000.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 623 508.00		1 684 195.00	1 684 195.00	1 684 195.00
73	IMPOTS ET TAXES	19 171 490.00		21 748 270.00	21 748 270.00	21 748 270.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	6 777 902.00		4 336 260.00	4 336 260.00	4 336 260.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	398 200.00		398 606.00	398 606.00	398 606.00
Total des recettes de gestion courante		28 076 100.00		28 268 331.00	28 268 331.00	28 268 331.00
76	PRODUITS FINANCIERES	43 464.00		42 300.00	42 300.00	42 300.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
Total des recettes réelles de fonctionnement		28 119 564.00		28 310 631.00	28 310 631.00	28 310 631.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 060.00		1 530.00	1 530.00	1 530.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 060.00		1 530.00	1 530.00	1 530.00
TOTAL		28 122 624.00		28 312 161.00	28 312 161.00	28 312 161.00
						+
R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						5 753 245.77
						=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)						34 065 406.77
Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT						4 408 470.00

Présentation générale du compte administratif

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 059 400.38	302 277.37	386 679.92	370 443.09
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	190 870.00	116 786.49	74 079.88	3.63
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 131 820.12	5 283 823.31	2 058 412.86	789 583.95
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	29 477.20	5 649.16	8 828.04	15 000.00
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	9 411 567.70	5 708 536.33	2 528 000.70	1 175 030.67
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	60 650.00	60 525.09		124.91
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 411 000.00	1 394 086.13		16 913.87
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	97 300.00	59 774.25		37 525.75
020	DEPENSES IMPREVUES	600 000.00			
	Total des dépenses financières	2 168 950.00	1 514 385.47		654 564.53
45x1	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 580 517.70	7 222 921.80	2 528 000.70	1 829 595.20
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 060.00	3 060.00		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	3 300 000.00	3 293 717.15		6 282.85
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 303 060.00	3 296 777.15		6 282.85
	TOTAL	14 883 577.70	10 519 698.95	2 528 000.70	1 835 878.05
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	474 675.04			

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	2 528 000.70	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	386 679.92	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	74 079.88	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 058 412.86	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	8 828.04	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	735 611.00	164 068.38		571 542.62
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	2 689 719.00	55 264.20		2 634 454.80
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 000.00			15 000.00
Total des recettes d'équipement		3 440 330.00	219 332.58		3 220 997.42
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	634 500.00	858 609.95		-224 109.95
1068	Excédents de fonct. capitalisés	3 576 622.74	3 576 622.74		
165	Dépôts et cautionnements reçus	16 000.00	3 842.06		12 157.94
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	64 800.00	24 808.99		39 991.01
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS				
Total des recettes financières		4 291 922.74	4 463 883.74		-171 961.00
45x2	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des recettes réelles d'investissement		7 732 252.74	4 683 216.32		3 049 036.42
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 500 000.00			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	826 000.00	834 886.66		-8 886.66
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	3 300 000.00	3 293 717.15		6 282.85
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 626 000.00	4 128 603.81		3 497 396.19
TOTAL		15 358 252.74	8 811 820.13		6 546 432.61
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	25 615 041.62	g	29 107 466.87
	Section d'investissement	b	10 519 698.95	h	8 811 820.13
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i	6 971 375.08
	Report en section d'investissement (001)	d	474 675.04	j	
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)			36 609 415.61 =a+b+c+d		44 890 662.08 =g+h+i+j
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'investissement	f	2 528 000.70	l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		2 528 000.70 =e+f		=k+l
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		25 615 041.62 =a+c+e		36 078 841.95 =g+i+k
	Section d'investissement		13 522 374.69 =b+d+f		8 811 820.13 =h+j+l
	TOTAL CUMULE		39 137 416.31 =a+b+c+d+e+f		44 890 662.08 =g+h+i+j+k+l

Le compte administratif 2021 comporte, en section d'investissement, des restes à réaliser en dépenses uniquement pour un montant de :

2 528 000,70 euros, soit un solde net de restes à réaliser de : **- 2 528 000,70 euros**

L'exercice 2021 a été clôturé avec un excédent de **5 753 245,77 euros**
composé :

- du résultat de la section de fonctionnement : **+ 10 463 800,33 euros**
- du résultat de la section d'investissement : **- 2 182 553,86 euros**
- du solde des restes à réaliser de la section d'investissement : **- 2 528 000,70 euros**

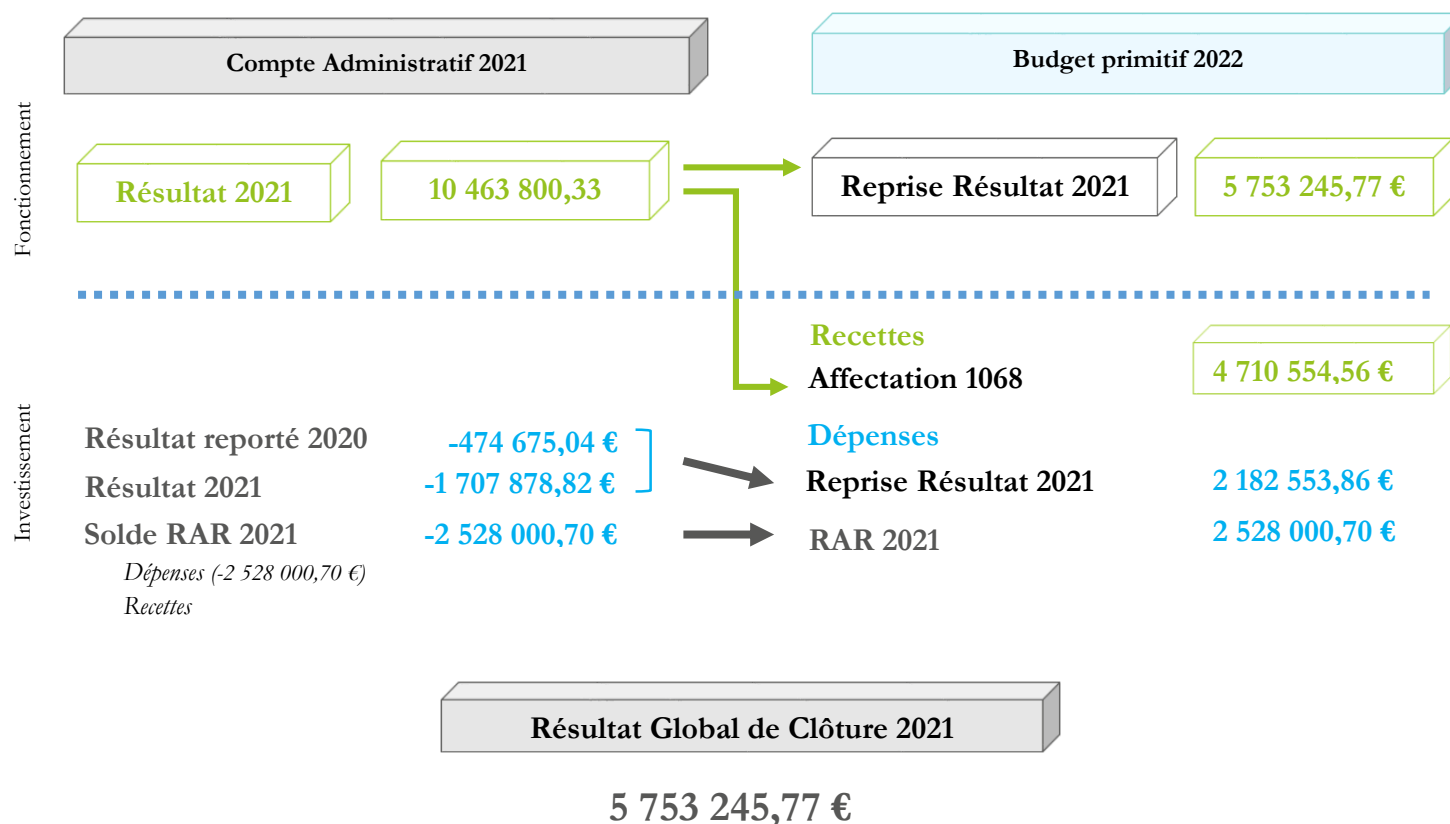
Ces éléments seront repris dans leur intégralité au budget primitif 2022

Les résultats de l'exécution budgétaire 2021 issus du compte administratif 2021 sont conformes aux résultats du compte de gestion 2021.
Les comptes de l'ordonnateur et du comptable pour l'exercice 2021 sont en concordance.

D. AFFECTATION DES RESULTATS 2021

L'affectation des résultats 2021 et leur reprise au Budget Primitif 2022 sont les suivantes :

- Les restes à réaliser de l'exercice 2021 sont repris en section d'investissement, en dépenses : **2 528 000,70 euros**
- Le résultat d'investissement 2021 (**-2 182 553,86 euros**) déficitaire constitue une dépense d'investissement à inscrire au budget 2022 (ligne 001).
- Le résultat de fonctionnement (**10 463 800,33 euros**) doit prioritairement couvrir le déficit d'investissement (**- 2 182 553,56 euros**) et le solde des restes à réaliser (**- 2 528 000,70 euros**). Ainsi, l'excédent de fonctionnement est repris au budget primitif 2022 comme suit :
4 710 554,56 euros en recettes d'investissement (compte 1068) de manière à couvrir le déficit d'investissement 2021 et le solde net des restes à réaliser.
5 753 245,77 euros en recettes de fonctionnement (ligne 002).



E. BUDGET PRIMITIF 2022

Les explications relatives aux évolutions des différentes dépenses et recettes sont données dans les pages qui suivent.

a) Présentation synthétique du BP 2022 par section

Le budget primitif (BP) d'une collectivité doit être présenté à l'équilibre budgétaire (les dépenses égalent les recettes) dans chacune de ses sections (fonctionnement et investissement) et doit être assorti de l'équilibre financier.

Le budget primitif 2022 étant présenté après le vote du compte administratif 2021, il intègre les résultats de clôture de l'exercice précédent ainsi que les restes à réaliser (reports de crédits, en dépenses comme en recettes) en section d'investissement. En 2021, il n'y a pas de report de recettes d'investissement.

Le budget primitif de la ville de Neuilly-Plaisance s'équilibre en 2022 :

En section de fonctionnement, à	34 065 406,77 €
En section d'investissement, à	18 380 973,56 €
Soit un total de	52 446 380,33 €

Section de Fonctionnement

La section de fonctionnement du Budget Primitif 2022 est équilibrée à hauteur de : **34 065 406,77 euros**.

Le résultat de **fonctionnement 2021** non affecté à l'investissement, est repris en recettes (ligne 002), soit **5 753 245,77 euros**.

Les recettes de fonctionnement étant supérieures aux dépenses, un virement de la différence, **3 500 000 euros**, est effectué vers la section d'investissement (ligne 023).

Section d'Investissement

La section de d'investissement du Budget Primitif 2022 est équilibrée à hauteur de **18 380 973,56 euros** (restes à réaliser 2021 inclus).

Le **résultat d'investissement 2021** négatif est repris en dépenses (ligne 001), soit **2 182 553,86 euros**.

Equilibre général : Budget Primitif 2022

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	34 065 406.77	28 312 161.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		5 753 245.77
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		34 065 406.77	34 065 406.77
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	13 670 419.00	18 380 973.56
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	2 528 000.70	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	2 182 553.86	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		18 380 973.56	18 380 973.56
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		52 446 380.33	52 446 380.33

b) Présentation détaillée par chapitre et par section du BP 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	105 000.00		101 000.00	101 000.00	101 000.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 623 508.00		1 684 195.00	1 684 195.00	1 684 195.00
73	IMPOTS ET TAXES	19 171 490.00		21 748 270.00	21 748 270.00	21 748 270.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	6 777 902.00		4 336 260.00	4 336 260.00	4 336 260.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	398 200.00		398 606.00	398 606.00	398 606.00
Total des recettes de gestion courante		28 076 100.00		28 268 331.00	28 268 331.00	28 268 331.00
76	PRODUITS FINANCIERS	43 464.00		42 300.00	42 300.00	42 300.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
Total des recettes réelles de fonctionnement		28 119 564.00		28 310 631.00	28 310 631.00	28 310 631.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 060.00		1 530.00	1 530.00	1 530.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 060.00		1 530.00	1 530.00	1 530.00
TOTAL		28 122 624.00		28 312 161.00	28 312 161.00	28 312 161.00

+

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	5 753 245.77
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	34 065 406.77
--	---------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 408 470.00
---	--------------

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement inscrites au BP 2022 sont de **34 065 406,77 euros** dont :

- **28 310 631 euros** de recettes réelles
- **1 530 euros** de recettes d'ordre
- **5 753 245,77 euros** de reprise de l'excédent de fonctionnement 2021

Les recettes réelles de fonctionnement **28 310 631 euros** sont en légère augmentation par rapport au budget précédent **28 119 564 euros** (+0,67 %) mais relativement stables sur la période 2018 – 2022.

Par rapport à l'année 2021, la ville escompte un maintien global des produits des services et du domaine en intégrant une actualisation des tarifs communaux. L'ensemble des dotations perçues devrait rester stable.

La fiscalité locale

En 2022, la ville ne perçoit plus directement de taxe d'habitation. Cette perte de recettes est compensée par l'attribution de la part de taxe sur le foncier bâti que percevait le département, majorée par un coefficient correcteur afin de garantir la neutralité de cette réforme fiscale et une compensation à l'euro près.

Au moment de la préparation de ce budget, les services fiscaux n'avaient toujours pas notifié les bases fiscales prévisionnelles pour l'année 2022.

La ville a donc adopté une attitude prudentielle dans l'élaboration de ses prévisions pour 2022, en appliquant seulement la revalorisation forfaitaire des bases 2021, définie par la loi de finances 2022, soit : **+3.4 %**.

Pour mémoire, Neuilly-Plaisance fait partie des villes « sous-compensées » et se voit appliquer un coefficient correcteur « coco » supérieur à 1, afin de retrouver, pour l'instant, ses recettes fiscales d'avant réforme de la taxe d'habitation.

Les autres impôts et taxes

Les recettes de taxe sur la consommation finale d'électricité sont relativement stables sur la période. La prévision 2021 a donc été reconduite.

Les **droits de mutation** ont atteint un niveau élevé (1,4 millions d'euros) en 2021. Cette ressource reste extrêmement difficile à prévoir. Aussi, la somme de 950 000 euros, inscrite aux précédents budgets primitifs a été reconduite.

Les recettes de taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) sont perçues avec un décalage important dans le temps (un à deux semestres). Compte tenu des dispositifs présents sur la ville, l'inscription 2021 a été maintenue.

Les dotations et participations

Au moment de l'élaboration de budget, les dotations de l'Etat, dont les critères et montants globaux ont pourtant été définis et votés par la loi de finances pour 2022, n'ont toujours pas été notifiées aux collectivités.

En l'absence d'information, le montant de la dotation forfaitaire a été maintenu à son niveau de 2021. La dotation globale de fonctionnement (DGF) pourrait connaître une nouvelle phase de lente diminution. La dotation de solidarité urbaine (DSU) est maintenue à son niveau de 2021. Les autres dotations, fonds de péréquation et participations devraient rester stables : *dotations recensement, dotation pour les titres sécurisés, prestations CAF, participations département, communes.*

Les prévisions pour les dotations et participations s'inscrivent dans la continuité de 2021. L'écart entre 2021 et 2022 provient principalement d'une « ré-imputation comptable » des lignes :

- « dotation compensation groupement de communes » (2 115 000 euros) inscrite au chapitre 73 « impôts et taxes » à l'article 73212 : attribution de compensation, pour un montant identique.
- « compensations fiscales TF et TH » intégrée pour partie (reversement lié au coefficient correcteur) au chapitre 73 « impôts et taxes » à l'article 73111 : impôts directs locaux.

Les produits des services et du domaine

Les produits des services et du domaine ont encore été impactés en 2021 par la crise sanitaire et les différents protocoles sanitaires (baisse des recettes d'occupation du domaine public, des redevances tarifaires des activités fermées ou suspendues : centres de loisirs, restauration scolaire, centres de santé, crèches, etc.).

Ces recettes sont globalement en progression comparativement à l'année 2021 sans toutefois retrouver leur niveau d'avant la crise sanitaire. L'année 2022 reste encore une année d'adaptation qui devrait retrouver le chemin des recettes d'avant la crise sanitaire sans pour autant retrouver le niveau de 2018 ou 2019.

Le total des **produits du domaine et des services** représente **5,95 %** des Recettes réelles de Fonctionnement du Budget Primitif 2022 (6,06 % au budget primitif 2019).

Les autres recettes (produits)

Les autres recettes de fonctionnement perçues par la ville devraient rester stables en 2022 et il n'est pas attendu d'évolution particulière sur les chapitres 013 (atténuation de charges), 75 (produits de gestion courante), 76 (produits financiers) et 77 (produits exceptionnels).

Le budget de fonctionnement 2022 comporte également **1 530 euros** (chapitre 042) de recettes d'ordre au titre des amortissements de subventions d'investissement perçues pour des biens amortissables.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement inscrites au BP 2022 sont de **34 065 406,77 euros** dont :

- **29 655 406,77 euros** de dépenses réelles
- **910 000 euros** de dépenses d'ordre (dotations aux amortissements)
- **3 500 000 euros** virés en section d'investissement

Les dépenses réelles de fonctionnement du **BP 2022 (29 655 407 euros)** sont en légère diminution par rapport au budget précédent :

- 3,62 %

Tout en confortant la qualité des services proposés aux Nocéens, seule une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement permettra de dégager les ressources nécessaires au financement du programme d'investissement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 067 456.08		6 617 798.28	6 617 798.28	6 617 798.28
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 961 843.00		17 932 933.00	17 932 933.00	17 932 933.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	894 000.00		755 000.00	755 000.00	755 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 074 700.00		1 882 872.62	1 882 872.62	1 882 872.62
Total des dépenses de gestion courante		27 997 999.08		27 188 603.90	27 188 603.90	27 188 603.90
66	CHARGES FINANCIERES	500 000.00		400 602.87	400 602.87	400 602.87
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	170 000.00		66 200.00	66 200.00	66 200.00
022	DEPENSES IMPREVUES	2 100 000.00		2 000 000.00	2 000 000.00	2 000 000.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		30 767 999.08		29 655 406.77	29 655 406.77	29 655 406.77
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 500 000.00		3 500 000.00	3 500 000.00	3 500 000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	826 000.00		910 000.00	910 000.00	910 000.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 326 000.00		4 410 000.00	4 410 000.00	4 410 000.00
TOTAL		35 093 999.08		34 065 406.77	34 065 406.77	34 065 406.77
						+
D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)						34 065 406.77

Les charges de fonctionnement courant

Le chapitre 011 comprend l'ensemble des frais de fonctionnement courant des services municipaux, hors dépenses de personnel.

Le niveau des prévisions 2022 est aligné sur les inscriptions budgétaires 2018 et 2019 pouvant servir d'années de référence.

Les crédits de consommation énergétique ont été fortement augmentés compte tenu des hausses annoncées. Les crédits consommés à l'article 60612 « énergie – électricité » étaient de 525 551 euros en 2021. La prévision 2022 a été portée à 734 179 euros, soit une **augmentation de 39,7 %**, rendue possible par un ajustement d'autres lignes budgétaires telles que les locations de matériel, les fournitures diverses sans pour autant dégrader le niveau d'entretien du patrimoine communal.

Les dépenses de personnel

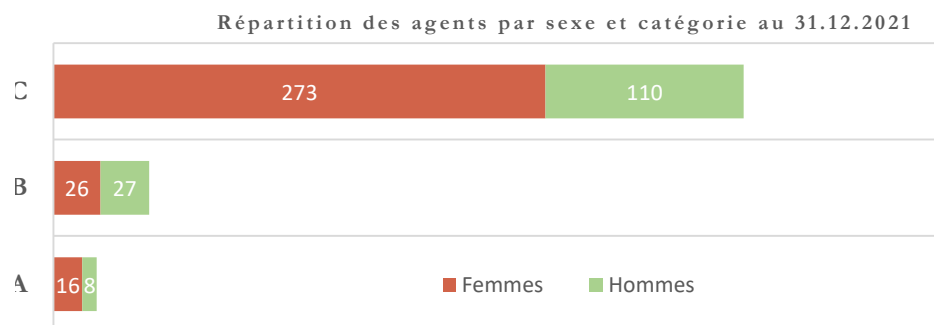
Le budget 2022 prévoit une stabilité des dépenses de personnel (**17 932 933 euros**) avec un écart de **- 28 910 euros** par rapport au budget de l'exercice précédent (- 0.16 %).

L'écart par rapport aux crédits utilisés en 2021 (**- 1 020 753 euros, soit - 5,7 %**) est dû à des emplois restés vacants. Différents recrutements sont en cours. (policiers municipaux, médecins au centre de santé, agents dans les écoles et les centres de loisirs).

Au 31 décembre 2021, les effectifs se composent de 460 agents dont 83% de catégorie C, contre 85% en 2020.

L'encadrement supérieur représente 5,4%, contre 9% en 2020 et l'encadrement intermédiaire 11,6%, contre 6% en 2020.

Ces évolutions sensibles sont dues à l'intégration des professeurs de l'école de musique qui sont tous en catégorie B.



Les autres charges de gestion courante

Le budget 2022 est :

- **Stable** pour la contribution au service incendie (BSPP)
- **Stable** pour les indemnités et formations des élus
- **Stable** pour la subvention au CCAS

- En **diminution** pour les subventions en raison de la municipalisation des activités de l'Ecole de Musique. (dissolution ANDC)

- En **forte augmentation**, pour la contribution au fonds de compensation des charges transférées à GPGE (Grand Paris Grand Est) avec le financement complémentaire de la compétence « eaux pluviales » dont les modalités sont en cours d'analyse financière et juridique.

Les charges financières

Les dépenses financières sont en baisse en raison de la diminution de l'endettement et de la structure de la dette.

Les prévisions budgétaires 2022 diminuent de 20 % par rapport à 2021.

L'encours de la dette étant composé à 72 % de prêts à taux fixe, l'incidence d'une révision probable des taux à la hausse aura un impact limité.

Les autres dépenses de fonctionnement

Atténuations de produits	Les atténuations de produits se limitent à ce jour au reversement de FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources), lié à la réforme de la taxe professionnelle. La ville n'a pas contribué au FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal) en 2021. Une somme de 25 000€ a toutefois été inscrite pour 2022.
Charges exceptionnelles	Les charges exceptionnelles comptabilisent essentiellement la valeur comptable des éléments de patrimoine lors de leur cession, les titres annulés sur exercices antérieurs ainsi que les bourses et prix remis à l'occasion d'animations locales.

Le budget de fonctionnement 2022 comporte également **910 000 euros** (chapitre 042) de dépenses d'ordre au titre des dotations aux amortissements. Cette dépense est neutre et correspond à une recette du même montant en section d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement du budget 2022 est équilibrée à hauteur de **18 380 973,56 euros**.

Les dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	847 510.00	386 679.92	1 046 012.00	1 046 012.00	1 432 691.92
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	164 000.00	74 079.88	200 000.00	200 000.00	274 079.88
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 383 110.00	2 058 412.86	8 149 666.00	8 149 666.00	10 208 078.86
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 000.00	8 828.04	15 000.00	15 000.00	23 828.04
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		7 409 620.00	2 528 000.70	9 410 678.00	9 410 678.00	11 938 678.70
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	28 450.00		10 000.00	10 000.00	10 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 411 000.00		1 630 530.00	1 630 530.00	1 630 530.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	40 000.00		75 000.00	75 000.00	75 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES	600 000.00		227 681.00	227 681.00	227 681.00
Total des dépenses financières		2 079 450.00		1 943 211.00	1 943 211.00	1 943 211.00
45x1	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		9 489 070.00	2 528 000.70	11 353 889.00	11 353 889.00	13 881 889.70
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 060.00		1 530.00	1 530.00	1 530.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	3 300 000.00		2 315 000.00	2 315 000.00	2 315 000.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 303 060.00		2 316 530.00	2 316 530.00	2 316 530.00
TOTAL		12 792 130.00	2 528 000.70	13 670 419.00	13 670 419.00	16 198 419.70
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						2 182 553.86
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)						18 380 973.56

Les dépenses d'investissement inscrites au BP 2022 sont de **18 380 973,56 euros**, dont :

- **9 410 678 euros** de dépenses d'équipement
- **2 528 000,70 euros** de restes à réaliser en dépenses d'équipement
- **1 630 530 euros** de crédits de remboursement de dette
- **1 530 euros** de dépenses d'ordre pour les amortissements de subventions
- **2 182 553,86 euros** de reprise du déficit d'investissement 2021
- **2 315 000 euros** d'opérations patrimoniales

Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement (chapitres 20, 204, 21 et 23) comprennent les frais d'études et les travaux réalisés sur le patrimoine communal, les acquisitions immobilières et mobilières ainsi que les subventions d'équipement versées.

Dépenses d'équipement	BP 2021	BP 2022
Crédits ouverts	9 411 568 €	11 938 679 €

Les principales dépenses d'équipement

Les principales dépenses d'équipement pour 2022 ont été présentées dans le rapport d'orientation budgétaire 2022 et sont détaillées dans le présent document.

1 310 000 €



- **Entretien de la voirie et de l'espace public : 950 000 €**
 - Programme de rénovation de la voirie en lien avec les travaux d'envergure qui vont être entamés par GPGE et le CD93
 - Logique de rationalisation en intervenant sur les rues impactées par le programme de travaux de rénovation de l'assainissement
- **Installations de voirie et réseaux divers : 100 000 €**
- **Modernisation du réseau d'éclairage public avec le changement du poste haute tension Lumen : 260 000 €**

5 299 000 €



- **Poursuite de la rénovation énergétique, de la modernisation des bâtiments et des équipements**
 - Bâtiments Scolaires :600 000 €
 - Bâtiments sportifs :520 000 €
 - Bâtiments socio-culturels :370 000 €
 - Crèches :300 000 €
 - Restauration scolaire :50 000 €
- **Lancement des travaux de réhabilitation énergétique de l'Ecole des Cahouettes : 884 000 €**
- **Réalisation de la toiture de l'école Paul Letombe : 170 000 €**
- **Rénovation logements communaux : 690 000 €**
- **Poursuite des études de réhabilitation de la MCJ : 41 000 €**
- **Finalisation du programme de réhabilitation de l'Hôtel de Ville et début des travaux dernier trimestre 2022 : 677 000 €**
- **Phase 2 de la chaufferie du groupe scolaire du Bel Air : 267 000 € (2^{ème} tranche engagée en décembre 2021)**
- **Etudes préalables réhabilitation Ferme Terrisse : 130 000 €**
- **Lancement de la rénovation de la piscine (y compris étude de sol préalable) : 600 000 €**

533 000 €



- Poursuite des travaux de mise en accessibilité des structures : 218 000 €
- Achat de défibrillateurs pour les ERP (Etablissements Recevant du Public) : 30 000 €
- Déploiement de la vidéo protection : 285 000 €

980 000 €



- Etude et AMO comblement des carrières du plateau des coteaux d'Avron : 160 000 €
- Acquisition immeubles : 19 avenue G. Clemenceau et 16 rue P. Vaillant Couturier : 600 000 €
- Espaces naturels, parcs et jardins : 220 000 €

351 000 €



- Renouvellement du parc informatique et de téléphonie - évolution de l'environnement numérique : 190 000 €
- Acquisition et mise à niveau logiciels : 140 000 €
- Sécurisation de l'infrastructure réseau informatique de la ville : 21 000 €

710 000 €



- Création d'un lieu de collecte des déchets du centre technique municipal nécessaire à l'accomplissement des missions du service : 300 000 €
- Achat d'une nouvelle balayeuse pour renforcer la propreté urbaine : 170 000 €
- Equipement en moyens techniques : 240 000 €

Le remboursement et l'évolution de la dette

Remboursement de la dette	BP 2022
Annuité	2 014 133 €
en capital	1 613 530 €
en intérêts	400 603 €

Le **remboursement de la dette actuelle** est en progression jusqu'en 2023, dernière année du contrat CLTR. L'impact de ce contrat se fait uniquement sur la partie du remboursement en capital.

Aucun nouvel emprunt n'ayant été contracté, la charge d'intérêt est stable.

L'encours de dette actuelle auprès des différents établissements bancaires est de **10 411 068 euros au 31.12.2021**, répartis au sein de 7 contrats.

Les recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	735 611.00		1 372 565.00	1 372 565.00	1 372 565.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	2 689 719.00		4 000 000.00	4 000 000.00	4 000 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 000.00		15 000.00	15 000.00	15 000.00
Total des recettes d'équipement		3 440 330.00		5 387 565.00	5 387 565.00	5 387 565.00
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	545 000.00		1 200 000.00	1 200 000.00	1 200 000.00
1068	Excédents de fonct. capitalisés	3 576 622.74		4 710 554.56	4 710 554.56	4 710 554.56
165	Dépôts et cautionnements reçus	16 000.00		16 000.00	16 000.00	16 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	64 800.00		41 000.00	41 000.00	41 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			300 854.00	300 854.00	300 854.00
Total des recettes financières		4 202 422.74		6 268 408.56	6 268 408.56	6 268 408.56
45x2	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		7 642 752.74		11 655 973.56	11 655 973.56	11 655 973.56
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 500 000.00		3 500 000.00	3 500 000.00	3 500 000.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	826 000.00		910 000.00	910 000.00	910 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	3 300 000.00		2 315 000.00	2 315 000.00	2 315 000.00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 626 000.00		6 725 000.00	6 725 000.00	6 725 000.00
TOTAL		15 268 752.74		18 380 973.56	18 380 973.56	18 380 973.56

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)

18 380 973.56

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

4 408 470.00

Les recettes d'investissement inscrites au BP 2022 sont de **18 380 973,56 euros** dont :

- **5 620 554,56 euros** de **ressources dites « internes »**
 - **910 000,00 euros** de dotations aux amortissements (recettes d'ordre, correspondant à une dépense du même montant en section de fonctionnement)
 - **4 710 554,56 euros** d'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2021 au compte 1068 (reprise des résultats de l'exercice et des restes à réaliser)
- **6 945 419 euros** de **ressources dites « externes »**
 - **1 372 565 euros** de subventions à percevoir
 - **800 000 euros** au titre du FCTVA
 - **400 000 euros** au titre de la taxe d'aménagement
 - **300 854 euros** au titre des cessions d'immobilisations
 - **4 000 000 euros** au titre des emprunts
 - **41 000 euros** au titre des immobilisations financières
 - **16 000 euros** au titre des dépôts et cautionnements reçus
 - **15 000 euros** au titre des immobilisations en cours
- **2 315 000,00 euros** au titre des **opérations patrimoniales**
- **3 500 000,00 euros** issus de la section de fonctionnement et transférés par **virement** à la section d'investissement (ligne 021).

De manière synthétique, les dépenses d'investissement 2022 sont financées comme suit :

Les ressources d'autofinancement

L'autofinancement se définit habituellement comme la capacité de la collectivité à financer ses investissements au moyen de ses propres moyens financiers (hors ressources externes), c'est-à-dire sur son cycle de fonctionnement. Il s'agit donc des ressources de fonctionnement excédentaires pouvant être affectées à l'investissement.

Financement hors restes à réaliser 2021

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Dépenses d'équipement	9 410 678 €	Autofinancement	6 350 343 €
Remboursement de la dette	1 630 530 €	Subventions	1 372 565 €
Déficit 2021	2 182 554 €	FCTVA	800 000 €
		Taxes d'aménagement	400 000 €
		Cessions d'immobilisations	300 854 €
		Emprunts	4 000 000 €
TOTAL	13 223 762 €	TOTAL	13 223 762 €

En prenant en compte les seuls **crédits nouveaux ouverts** au BP 2022, la part d'autofinancement est de 49,1 % et la part des emprunts est de 31 %.

Les recettes d'emprunts sont des recettes d'équipement.

L'autofinancement (**6 350 343 euros**) comprend :

- La part du résultat de fonctionnement 2021 directement affectée à l'investissement : **1 941 873 euros**
- Les dotations aux amortissements (nettes), soit : **908 470 euros**
- Le virement de la section de fonctionnement : **3 500 000 euros**

Les ressources externes

Le recours à l'emprunt

Le budget 2022 est équilibré avec un recours à l'emprunt de **4 000 000 euros**

Il s'agit d'un montant maximal. Le recours à l'emprunt sera effectué en dernier ressort et en proportion de la réalisation effective des dépenses.

Les subventions

Les montants inscrits au budget primitif ont fait l'objet de notification à la ville ou d'accusés de réception des différents financeurs sollicités.

Les inscriptions budgétaires sont proratisées aux montants des dépenses inscrites au budget. Le montant des subventions d'investissement s'élève à :

1 372 565 €

Opérations patrimoniales

Elles sont directement liées aux modalités de remboursement du contrat CLTR. Il s'agit de mouvements d'ordre qui s'équilibrent en dépenses et en recettes et sans impact sur l'équilibre budgétaire.